

Certificat d'examen de type
n° F-04-B-016 du 7 janvier 2004

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D101347-D1-1

Instrument de pesage à fonctionnement automatique
doseuse pondérale type PR ME
Classe : Ref(0,5)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

FABRICANT :

PACK'REALISATIONS, 2 RUE DE LA CAILLARDIERE, ZI ANGERS-BEAUCOUZE, 49070 BEAUCOUZE (FRANCE).

DEMANDEUR :

Le demandeur est le fabricant.

CARACTERISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type PR ME est destiné au conditionnement de produits liquides, pâteux ou pulvérulents dans des emballages rigides (bidons, fûts, ... , métalliques, plastiques, en carton, ...) par pesées brutes ou nettes.

Il est constitué par :

1° Une unité de pesage, optionnelle, destinée à la détermination du poids des emballages vides avant leur remplissage. Cette unité est constituée d'un instrument de pesage METTLER TOLEDO faisant l'objet du certificat d'examen CE de type n° D93-09-108, délivré par l'Organisme notifié n°0102 (PTB, organisme notifié par l'Allemagne). Voir tableau 1 ci-après.

Un dispositif de transfert assure la transition des emballages de cette unité de pesage vers le poste de remplissage.

2° Un poste de remplissage comprenant :

a/ un dispositif d'alimentation en produit à un ou deux débits pouvant être gravitaire ou réalisé au moyen d'une canne de remplissage.

Ce dispositif déverse le produit directement dans l'emballage.

b/ Une unité de pesage destinée au dosage des emballages constituée par un instrument de pesage METTLER TOLEDO faisant l'objet du certificat d'examen CE de type n° D93-09-108, délivré par l'Organisme notifié n°0102 (PTB, organisme notifié par l'Allemagne).

Le dispositif récepteur de charge peut-être équipé d'un système de convoyage à rouleaux ou d'un système de barres transversales permettant de désolidariser les emballages du système de convoyage à rouleaux pendant le cycle de dosage.

Le dispositif indicateur est du type ID7 ; il est doté du module DosPac permettant d'asservir une doseuse pondérale.

Lorsque le type de cellule de pesée prévue par le certificat d'examen CE de type n° D93-09-108 cité ci-dessus est un capteur à jauges de contrainte tel que défini au paragraphe 3.3 du certificat, alors ce type de capteur doit faire l'objet d'un certificat de conformité à la recommandation R 60 de l'OIML ou d'un certificat d'essais délivré par un organisme notifié au sein de l'Union européenne. Ses caractéristiques doivent être compatibles avec celles de l'instrument complet.

Un capteur marqué NH n'est autorisé que si des essais d'humidité selon la norme EN 45501 ont été réalisés sur ce type de capteur. Le coefficient p_i correspondant doit être inférieur ou égal à 0,7.

c/ Un dispositif d'impression (option).

L'instrument est équipé des dispositifs fonctionnels suivants :

- Dispositif de contrôle de l'affichage à la mise sous tension
- Dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif
- Dispositifs de mise à zéro :
 - dispositif de mise à zéro initiale
 - dispositif semi-automatique de mise à zéro
 - dispositif automatique de mise à zéro lors de chaque cycle et actif uniquement lors d'un dosage par pesées brutes
- Dispositifs de tare :
 - dispositif automatique de tare lors de chaque cycle et actif lors d'un dosage par pesées nettes et sans poste de pré-pesage
 - dispositif de prédétermination de tare
- Dispositif automatique de correction du point de coupure (peut être désactivé)
- Dispositif de réglage statique de l'unité de pesage (protégé par le dispositif de scellement).

Les caractéristiques métrologiques de l'instrument complet sont les suivantes :

- Classe d'exactitude de référence : Ref(0,5) selon OIML R 61 (édition 1996)
- Portée maximale : $15\text{kg} \leq \text{Max} \leq 3000\text{ kg}$
- Portée minimale : $\text{Min} \geq \text{Max} / 15$ pour la classe X(0,5) en version bi-échelons et $\text{Max} \geq 300\text{ kg}$
 $\text{Min} \geq \text{Max} / 25$ dans tous les autres cas
- Nombre maximal d'échelons : 2×3500 pour les versions bi-échelons avec $\text{Max} = 35\text{ kg}$
 2×3000 pour les autres versions bi-échelons
 3×3000 pour les versions tri-échelons
- Tare soustractive maximale : $T = - \text{Max}$
 $PT = - \text{Max}_1$
- Températures limites d'utilisation : $0\text{ }^{\circ}\text{C}$, $+ 40\text{ }^{\circ}\text{C}$

SCELLEMENTS :

L'instrument est équipé d'un dispositif de scellement décrit en annexe.

Dans la plupart des schémas d'illustration apparaît la mention d'un « identcode ».

Cet « identcode » est un nombre de contrôle qui doit être identique au nombre de contrôle visualisé.

Lorsqu'il n'y a pas concordance entre ces nombres, cette partie du scellement est considérée comme brisée.

Le nombre de contrôle visualisé est généré par le logiciel qui en incrémente la valeur dès qu'intervient une modification du réglage statique.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les indications signalétiques des instruments concernés par le présent certificat sont situées sur le bâti de la doseuse ; elles comportent les indications suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- désignation du ou des produits
- domaine de températures
- tension de l'alimentation électrique
- fréquence de l'alimentation électrique
- dose maximale
- dose minimale assignée
- cadence maximale de fonctionnement
- numéro et date du présent certificat
- indication de la ou des classe(s) d'exactitude (X(x))
- valeur de référence pour la classe d'exactitude (Ref(0,5))
- échelon sous la forme d = ...
- portée maximale sous la forme Max = ...
- portée minimale sous la forme Min = ...
- tare soustractive maximale, sous la forme T = - ...

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La vérification primitive d'un instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type PR EM est réalisée :

- soit en deux phases, la première dans les ateliers du fabricant, la seconde au lieu d'installation ;
- soit en une phase au lieu d'installation.

Sur le lieu d'installation, l'instrument doit être complètement assemblé et installé dans les conditions prévues pour une utilisation normale.

Lorsque le type de cellule de pesée prévue par le certificat d'examen CE de type n° D93-09-108 cité ci-dessus est un capteur à jauges de contrainte tel que défini au paragraphe 3.3 du certificat, la preuve de la compatibilité des modules doit être apportée par le demandeur lors de la vérification primitive selon les imprimés présentés dans le guide WELMEC 2 - révision 3 (octobre 2000).

Le demandeur tient le certificat d'examen CE de type n° D93-09-108 et si nécessaire les certificats relatifs aux modules à la disposition de la personne chargée de la vérification primitive.

La ou les classes d'exactitude réelles X(x) (avec $0,5 \leq x \leq 1$) doivent être déterminées lors de la vérification primitive en fonction des résultats d'essai.

Outre l'examen de conformité au présent certificat, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont des essais à effectuer selon les paragraphes 5.3.1 et 5.3.2 de la recommandation R 61 de l'OIML, conformément au paragraphe 5.1.2 de cette recommandation, avec les produits prévus et les classes d'exactitude correspondantes dans les conditions normales d'utilisation.

DÉPÔT DE MODÈLE :

Les plans et schémas sont déposés au LNE sous la référence D101347-D2 et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUES :

- 1/ En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées en son article 1^{er} ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.
- 2/ Dans certains cas, plusieurs instruments peuvent être montés sur un même bâti ; chaque instrument est indépendant et comporte sa propre plaque d'identification.
- 3/ Un instrument peut permettre des dosages consécutifs de plusieurs emballages disposés sur une palette (sans toutefois que l'ensemble dépasse la portée maximale de l'instrument. Le cycle de dosage s'effectue successivement sur chaque emballage en pesée nette. Lorsque tous les emballages sont dosés, la palette est évacuée du dispositif récepteur de charge. Dans ce cas, les doses d'essais sont constituées par chaque préemballage confectionné et non pas par la somme des doses réalisées au cours d'un cycle global.

ANNEXES :

- Scellement
- Présentation de la face avant du dispositif ID 7
- Photographies

Pour le Directeur général

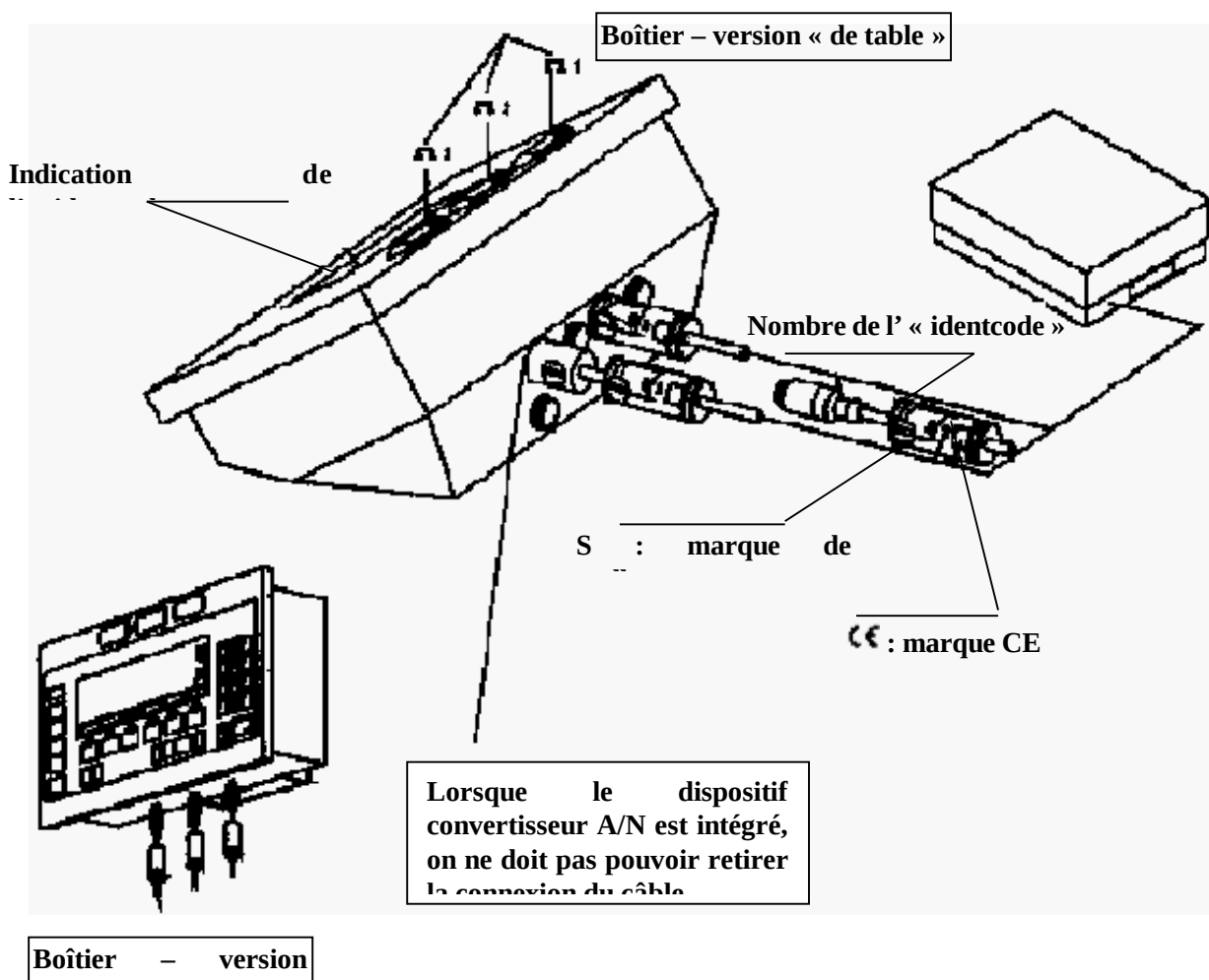
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

SCELLEMENT

- Dans le cas où il y a une prolongation du câble du récepteur de charge vers le terminal, la boîte de jonction doit être protégée contre toute ouverture.
- Le boîtier de l'unité électronique d'évaluation (AWU ou Point) doit être protégé contre toute ouverture.
- Les cellules de type K... doivent être sécurisées au moyen d'une vis « à déchirer ».
- Pour les instruments destinés à être installés en atmosphères explosibles, le dispositif d'alimentation électrique type GD13x doit comporter une marque recouvrant une des vis du boîtier.

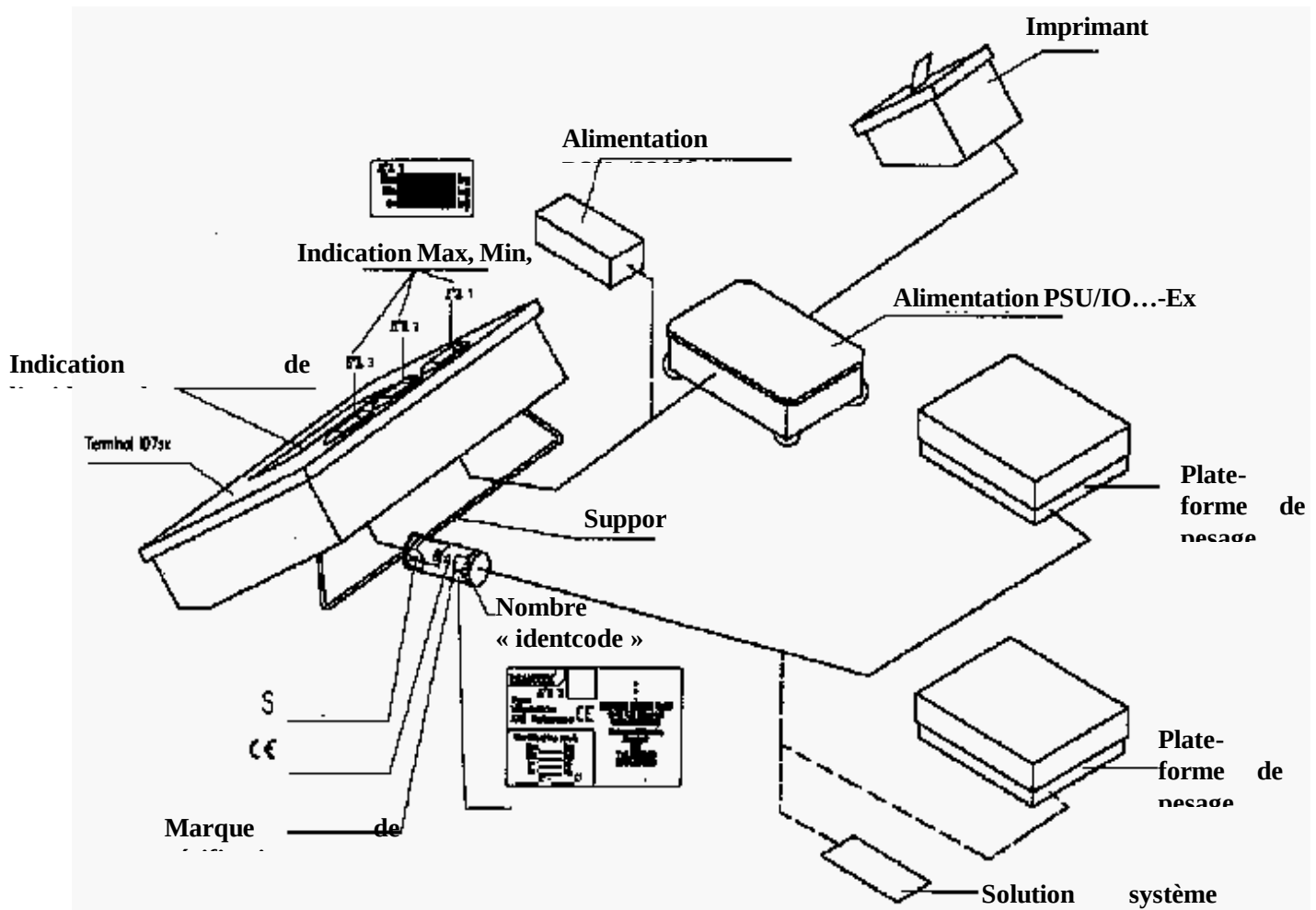
Les schémas qui suivent décrivent le dispositif de scellement

Sécurisation lorsque le dispositif Point avec conversion A/N est intégré dans le boîtier de visualisation



Sécurisation du module ID7sx pour atmosphères explosibles

Emplacements où doivent se trouver les sécurisations. Des étiquettes autodestructibles par arrachement peuvent être utilisées.

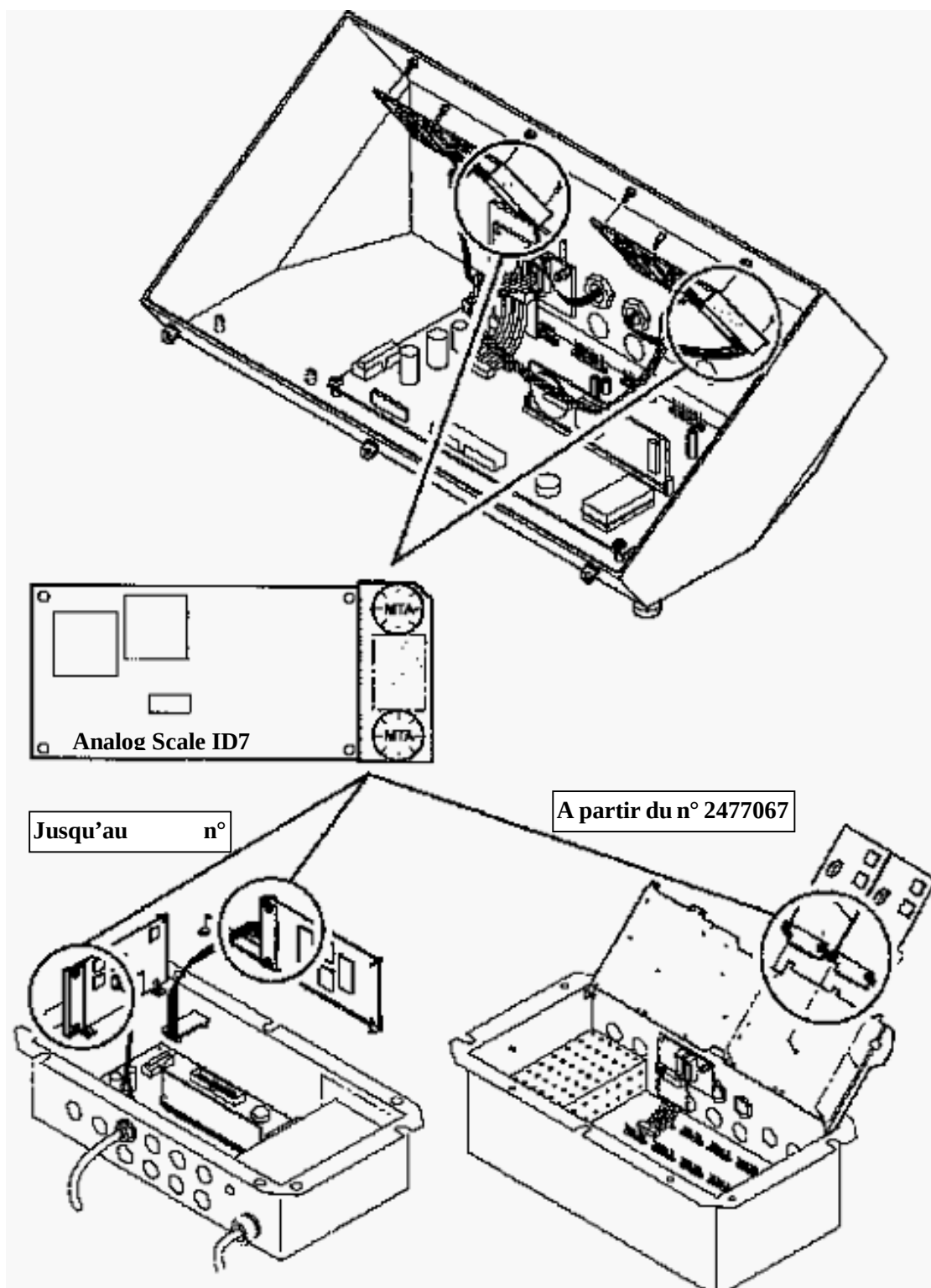


S : marque de scellement

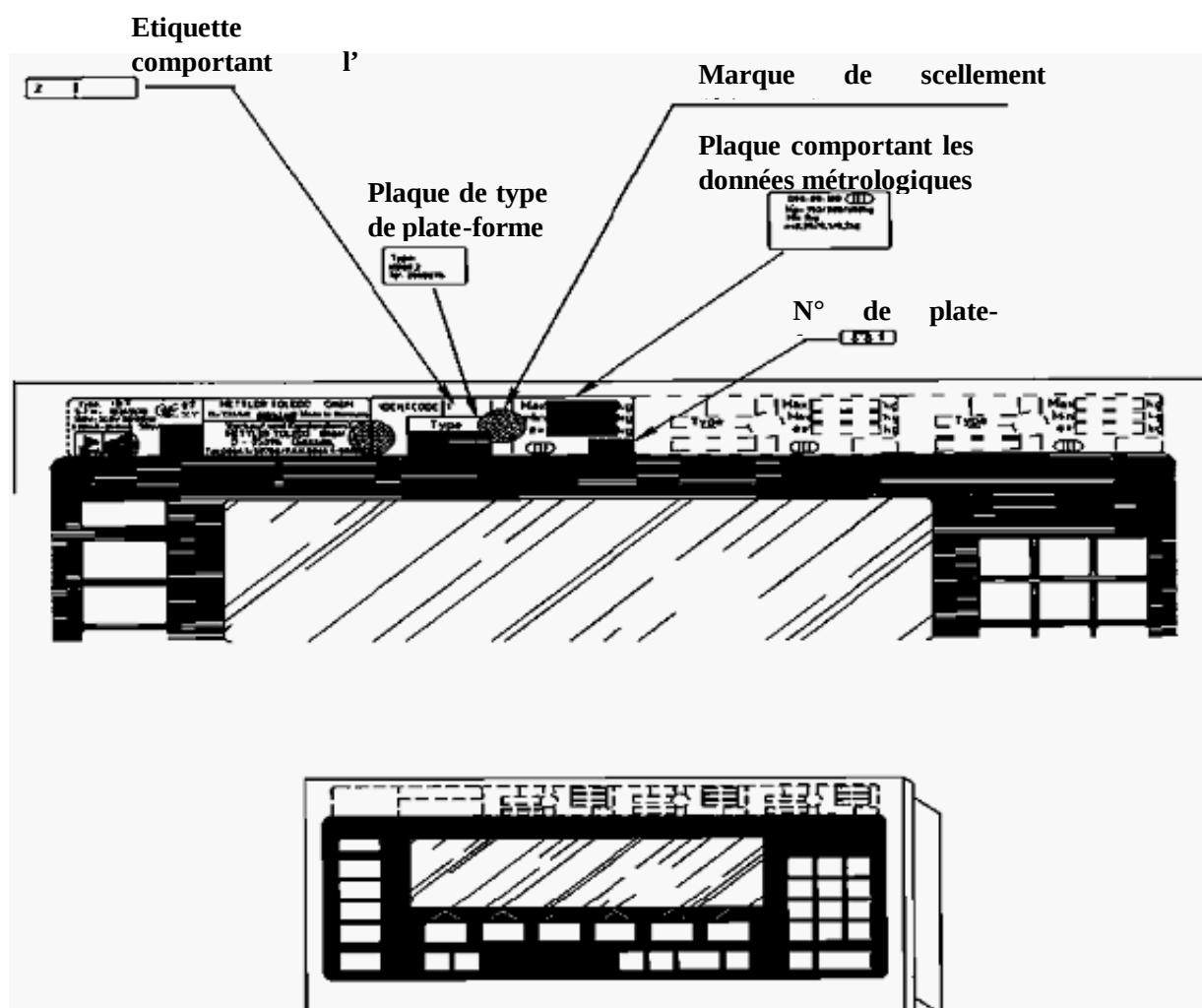
CE : marque CE

Sécurisation du convertisseur A/N intégré dans
le boîtier de l'ID7

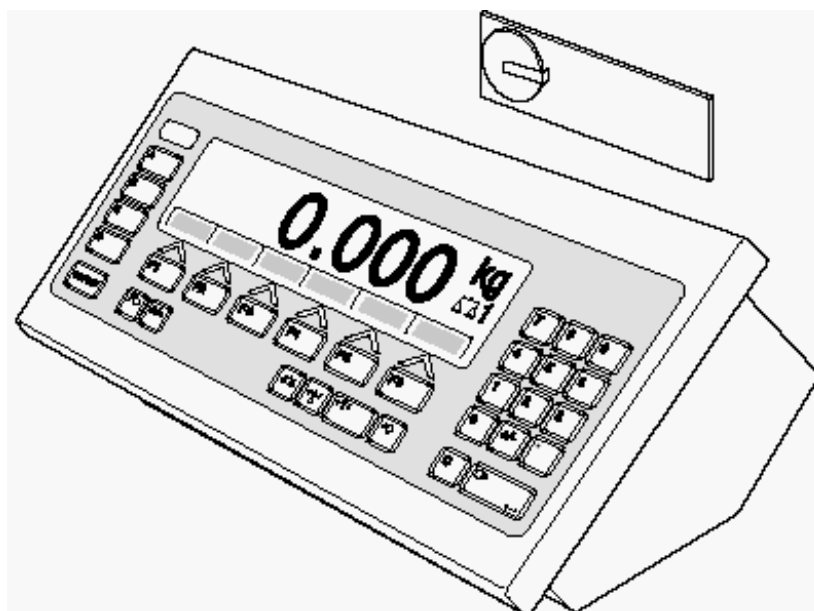
Emplacements où doivent se trouver les sécurisations. Des étiquettes autodestructibles par arrachement peuvent être utilisées.



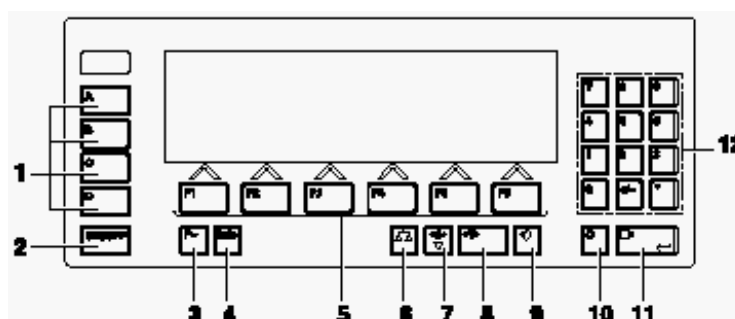
Sécurisation du convertisseur A/N intégré dans
le boîtier de l'ID7



Face avant du dispositif indicateur et de commande type ID7

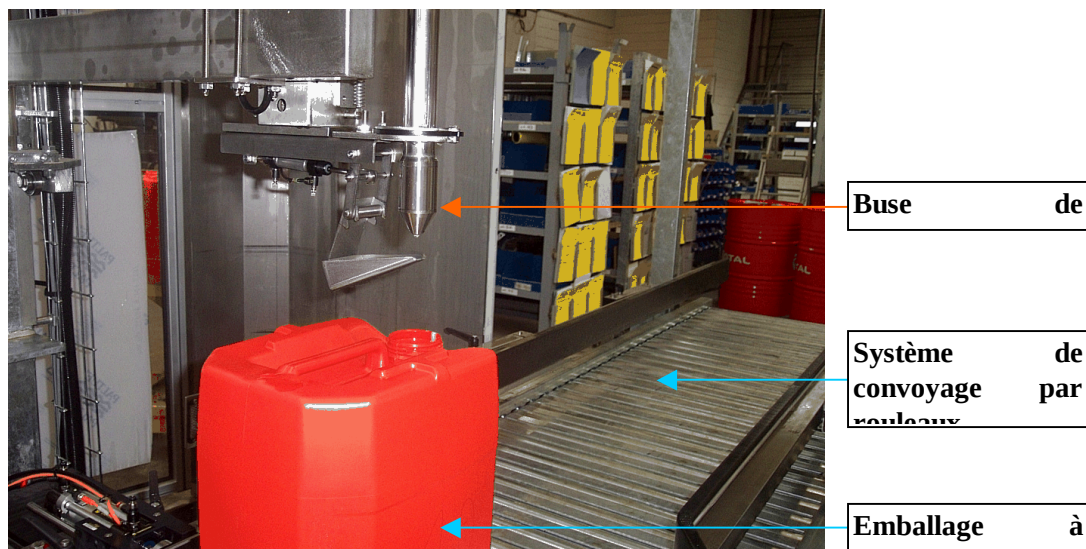


Commandes de fonctionnement (arrêt d'urgence, mise sous tension,



- 1 Touches CODE A ... CODE D – Entrer les données d'identification
- 2 ON/OFF – Touche allumer/éteindre
- 3 Touche CHANGEMENT DE FONCTION – Afficher d'autres fonctions lors de l'entrée de valeurs de poids: Commuter l'unité
- 4 Touche INFO – Appeler les contenus des mémoires des valeurs fixes et des informations sur le système
- 5 Touches de fonction F1 ... F6 – L'affectation actuelle est affichée dans le display au-dessus de la touche
- 6 Touche BALANCE – Sélectionner la balance
- 7 Touche REMISE A ZERO – Mettre la balance à zéro, tester la balance
- 8 Touche TARE – Tarer la balance
- 9 Touche DEFINITION TARE – Entrer numériquement les valeurs de tare connues
- 10 Touche CLEAR – Effacer les entrées et les valeurs
- 11 Touche ENTER – Reprendre et transférer les données
- 12 Clavier numérique avec point décimal et signe

Photographies



Zone de pesage / remplissage

Barres intercalées entre les rouleaux de convoyage permettant de désolidariser



Dispositif récepteur transmetteur de charge
(situé au-dessous des rouleaux de convoyage)

